Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20261104-20261101-DE

Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **4 Novembre 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 29/10/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jean-Baptiste LE MOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR, Anne-Sophie LEROUX, Sandrine CORBEL
Absents excusés : néant
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.11.01 – FINANCES- SUBVENTION A L APE POUR LES SAPINS DE NOEL

M. le Maire propose d'acquérir des sapins de Noël auprès de l'APE en versant une subvention de157.20€.

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De verser une subvention de 157.20 € correspondant à l'achat de 6 sapins et 1 bûche, savoir :**

. 1 petit sapin dans les locaux de la Mairie (1m -1.25m) 18.50€ avec 1 bûche à 5€

. 3 moyens sapins dans les locaux de l'école (1,25m – 1.50m) (1 à l'accueil périscolaire et 1 dans les 2 classes de maternelles) (3*22€)

. 1 sapin au restaurant scolaire (1.50 m – 1.75m) 26€

. 1 grand sapin à l'Espace Karnay (2m- 2.5m) 42€

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 06/11/26
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)